

=====

Nombre de conseillers :  
en exercice 19  
Présents 17  
Votants 19  
Date de convocation  
25/01/2021  
Date d'affichage  
25/01/2021

L'an deux mille vingt et un, le 2 février 2021 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Rebecques, sous la présidence de M. ALLOUCHERY René, Maire.

PRESENTS :

Benoît DEHURTEVENT, Pascal COMPAGNION, Stéphane POTTIER, Damien HOCHART, adjoints.  
Rémi DECOSTER, Sylvain PAUCHET, Jean-Pierre GOZÉ, Guillaume LECREUX, Karine MONCHY, Vincent GRIOCHE, Matthieu SALON, Karine PETIT, Christian CALONNE, Pascaline BERMONT, Josiane HOCHART, Francis DONCHEZ, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

Delphine GODDE qui donne pouvoir à Pascaline BERMONT  
Sylvie MEURIN qui donne pouvoir à Damien HOCHART

SECRETAIRE DE SEANCE : Rémi DECOSTER

Objet de la délibération : Avis sur la demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique ZAC des Escardalles.


Par arrêté préfectoral du 4 décembre 2020 une enquête publique a été ouverte du 4 janvier 2021 au 5 février 2021 à la demande de la société LIDL SNC en vue d'exploiter un entrepôt logistique, ZAC des Escardalles – Clarques à Saint Augustin.

L'avis du Conseil Municipal de Saint Augustin est sollicité sur cette demande d'exploitation.

Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal à l'unanimité :

EMET un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique ZAC des Escardalles  
APPROUVE les prescriptions et remarques, jointes à la présente délibération, qui seront apportées au registre d'enquête publique

Délibéré les jour mois et an susdits

Envoyé en préfecture le 08/02/2021  
Reçu en préfecture le 08/02/2021  
Affiché le   
ID : 062-200057099-20210202-D2021\_04-DE

Le Maire  
René ALLOUCHERY

